

Les fonctions de l'adjectif : épithète et attribut

◆ L'adjectif peut être :

○ épithète du nom

→ Il appartient au groupe nominal.

→ Il précise le nom noyau du GN qu'il suit ou précède.

Il regarde ses traits exceptionnels.



→ Il est généralement supprimable.


Il regarde ses traits.

○ attribut du sujet

→ Il appartient au groupe verbal.

→ Il est relié au sujet auquel il se rapporte par le verbe *être* ou un verbe qui peut être remplacé par *être* : *paraître, sembler, devenir, demeurer, rester...*

Ses traits paraissent/sont exceptionnels.



→ Il ne peut pas être supprimé.

◆ Dans tous les cas, l'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom qu'il précise.